

PROGRAMME DE FORMATION

L'assurance vie, anticiper et éviter les situations à risque juridique ou fiscal

Apprendre à anticiper les incidences du régime de communauté sur l'assurance vie, et prévenir les risques de primes exagérées et l'abus de droit.

Date:	Mise à disposition 6 mois
Durée:	20 minutes
Type / Prix:	50 €
Prérequis:	<ul style="list-style-type: none">• Pratique du conseil patrimonial• Connaissances de base en fiscalité du patrimoine
Objectifs:	<ul style="list-style-type: none">• Anticiper les incidences du régime de communauté sur l'assurance vie.• Prévenir les risques de primes exagérées et d'abus de droit.
Format:	E-learning
Moyen pédagogique:	<p>Module de formation mis à disposition de l'apprenant sur une plateforme en ligne.</p> <p>L'apprenant se connecte au moment de son choix et réalise la formation en totale autonomie.</p> <p>Chaque module comporte des saynètes introductives, des questions d'interpellation, des séquences notionnelles, des exercices d'évaluation variés (quiz, pioches, textes à trous) et une synthèse téléchargeable.</p>
Public visé:	Tous professionnels du patrimoine : CGPI, Banquiers, Assureurs, Notaires, Avocats, Agents immobiliers, Experts-Comptables...

Programme:

- Dissolution
- Décès
- Divorce
- Réponse ministérielle Ciot
- Communauté
- Arrêt Praslicka
- Abus de droit
- Primes exagérées

Moyen
d'évaluation:

Des exercices d'évaluation variés quiz, pioches et textes à trous sont réalisés durant le module e-learning.

Accessibilité aux personnes
en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

